



Volet B.

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

R
M***17101647***TRIBUNAL DE COMMERCE
MONS GREFFE

04 JUL. 2017

N° *4* Greffe *lho.***N° d'entreprise : 0444.139.640****Dénomination**(en entier) : **Bellerive A.S.B.L.**

(en abrégé) :

Forme juridique : A.S.B.L.**Siège : Rue du Mayor, 2 7830 HOVES****Objet de l'acte : Acte modificatif : Nominations, démissions**

Le Conseil d'Administration du 15/06/2016 acte la délégation de pouvoir à Monsieur Dominique Van De Sype, administrateur, en tant qu'Administrateur Délégué de l'ASBL Bellerive.

L'Assemblée Générale du 15/06/2016 acte l'admission de Monsieur Robert Eple en tant que nouveau membre de l'Assemblée Générale. Monsieur Eple est domicilié rue Félix Tableau, 1 à 44400 Rezé en France.

L'Assemblée Générale du 31/05/2017 acte la démission de Monsieur Jean-Claude Praet en tant que Président de l'ASBL Bellerive. Monsieur Jean-Claude Praet reste membre de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration du 21/06/2017 acte la nomination de Monsieur Serge Fourmeau, administrateur, en tant que Président de l'ASBL Bellerive. Monsieur Yvan Bruwier, secrétaire, est nommé comme vice - Président de l'ASBL Bellerive.

La nouvelle composition du Conseil d'Administration est donc la suivante :

Madame Berlanger Joëlle, domiciliée Place Communale 29 à 7830 Silly, Administrateur
 Madame Bizet Anne, domiciliée Chemin de Sauvelon 36 à 7022 Hyon, Administrateur
 Monsieur Bruwier Yvan, domicilié Rue des Bois 13 à 7170 Bois D'Haine, Vice - Président et secrétaire
 Monsieur Fourmeau Serge, domicilié Route d'Anderlues 157 B à 6530 Thuin, Président
 Monsieur Niset Guy, domicilié Route de Gerpennes, 6 à 5621 Hanzinne, Administrateur
 Monsieur Van De Sype Dominique, domicilié Rue Intérieure 9 à 6500 Solre-Saint-Géry, Administrateur Délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/07/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature